Exigences d'information pour les dispositifs de chauffage des locaux et dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur selon règlement (UE) n° 813/2013 & 811/2013

		HPA-O 13 C Premium
		238983
Nom du fournisseur		STIEBEL ELTRON
Source de chaleur		Air extérieur
Equipée d'un dispositif de chauffage d'appoint		x
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur		-
Puissance calorifique nominale par temps froid pour applications moyenne température (Prated)	kW	22
Puissance calorifique nominale par temps doux pour applications moyenne température (Prated)	kW	15
Puissance calorifique nominale par temps chaud pour applications moyenne température (Prated)	kW	8
Tj = -7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	13.3
Tj = -7°C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	13.8
Tj = -7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	13.9
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	8.3
Tj = 2°C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	8.4
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	8.4
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	7.9
Tj = 7°C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	7.8
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	7.5
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	6.7
Tj = 12°C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	9.0
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	6.4
Tj = température bivalente par temps froid (Pdh)	kW	12.8
Tj = température bivalente ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	12.5
Tj = température bivalente par temps chaud (Pdh)	kW	8.4
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (Pdh)	kW	21.7
Tj = température limite de fonctionnement ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	13.4
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (Pdh)	kW	8.4
Pour les pompes à chaleur Air/Eau ; Tj = -15°C (si TOL < -20°C) Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	13.4
Température bivalente par temps froid (Tbiv)	°C	-7
Température bivalente par temps doux (Tbiv)	°C	-5
Température bivalente par temps chaud (Tbiv)	°C	2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps froid, applications moyenne température (Ƞs)	%	125
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps doux, applications moyenne température (Ƞs)	%	144
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps chaud, applications moyenne température (Ƞs)	%	177
Tj = -7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		2.67
Tj = -7°C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.48
Tj = -7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		2.42
Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		3.92
Tj = 2°C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		3.51

Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		2.74
Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		5.12
Tj = 7°C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		4.61
Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		3.64
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		7.08
Tj = 12°C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		6,66
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		6.25
Tj = température bivalente par temps froid (COPd)		2.90
Tj = température bivalente ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.59
Tj = température bivalente par temps chaud (COPd)		2.74
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (COPd)		2.28
Tj = température limite de fonctionnement ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.28
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (COPd)		2.74
Pour les pompes à chaleur Air/Eau ; Tj = -15°C (si TOL < -20°C) Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.28
Valeur limite de la température de service par temps froid (TOL)	°C	-20
Valeurs	°C	-10
Valeur limite de la température de service par temps chaud (TOL)	°C	2
Température maximale de service de l‘eau de chauffage par temps froid (WTOL)	°C	65
Température maximale de service de l'eau de chauffage (WTOL)	°C	65
Température maximale de service de l‘eau de chauffage par temps chaud (WTOL)	°C	65
Consommation d'électricité en Mode Arrêt (POFF)	W	10
Consommation d'électricité en Mode Arrêt par thermostat (PTO)	W	10
Consommation d'électricité en Mode Veille (PSB)	W	10
Consommation d'électricité en Mode résistance de carter active (PCK)	W	38
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d‘appoint par temps froid (Psup)	kW	10.9
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d'appoint (Psup)	kW	1.6
Type d'énergie utilisée dispositif de chauffage d'appoint		électrique
Régulation de la puissance		variable
Niveau de puissance acoustique à l'extérieur	dB(A)	55
Consommation énergétique annuelle par temps froid pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	16179
Consommation énergétique annuelle par temps doux pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	8444
Consommation énergétique annuelle par temps chaud pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	2369
Débit volumique, côté source de chaleur	m^3/h	4000
Précautions particulières		Pour toutes les précautions particulières à prendre lors de l'assemblage, de l'installation ou de la maintenance du dispositif de chauffage des locaux, voir la notice d'installation et de montage